

Rapport d'évaluation, en application des critères d'attribution dont l'évaluation requiert un jugement de valeur, ainsi que l'évaluation finale des offres relatives aux critères automatiques, concernant les offres présentées dans le cadre de la procédure de passation du marché de services professionnels de fourniture, montage et démontage de mobilier dans les locaux occupés à Bruxelles par la Délégation du Gouvernement de la Generalitat de Catalogne auprès de l'Union européenne (dossier n° DGUE-N-2/25)

En date du 1er octobre 2025, la Délégation du Gouvernement de la Generalitat de Catalogne auprès de l'Union européenne a approuvé le dossier n° DGUE-N-2/25, relatif à la passation du marché de services professionnels de fourniture, montage et démontage de mobilier dans les locaux qu'elle occupe à Bruxelles.

En date du 3 octobre 2025, la documentation correspondante à ce marché a été publiée sur la Plateforme des Services de Passation des Marchés Publics de l'Administration de la Generalitat, et les professionnels suivants ont été invités à participer à la procédure de passation:

- **Forma 5**

cmelgosa@forma5.com
<https://forma5.com/>

- **Roche-Bobois**

data@roche-bobois.com
<https://www.roche-bobois.com/fr-BE/>

- **Meubles Richard**

info@richard.be
<https://richard.be/>

En date du 13 octobre 2025, le délai de présentation des propositions est arrivé à échéance.

Dans ce délai, seuls les professionnels soumissionnaires suivants ont présenté une offre:

- **Forma 5**

L'entreprise **Forma 5**, en date du 7 octobre 2025, a présenté son offre dans le délai imparti, accompagnée de l'ensemble de la documentation exigée par le Cahier des Caractéristiques du contrat. Les entreprises **Roche-Bobois** et **Meubles Richard** n'ont apporté aucune réponse au courriel relatif à l'offre.

Conformément au rapport d'évaluation initial signé en date du 14 octobre 2025, une phase de négociation a été ouverte le 14 octobre 2025 avec l'entreprise Forma 5, conformément aux critères d'attribution évaluables au moyen d'un jugement de valeur

et aux critères d'attribution automatiques, afin de déterminer si elle souhaitait améliorer son offre. En date du 14 octobre 2025, l'entreprise a communiqué qu'elle ne proposait aucune amélioration, arguant qu'il s'agissait de son offre finale.

Étant donné que l'offre présentée initialement est considérée comme définitive et qu'une seule entreprise a présenté une proposition, sans qu'aucune modification n'ait été apportée, les notes figurant dans le rapport initial sont maintenues comme valides. En conséquence, les notes finales sont établies de la manière suivante

Service professionnel de fourniture, de montage et de démontage de mobilier (Dossier n° DGUE-N-2/25)	Critères d'attribution par jugement de valeur (30 points)			
	Caractéristiques du mobilier : jusqu'à 20 points		Salle polyvalente : jusqu'à 10 points	
	Caractéristiques du mobilier : jusqu'à 10 points	Cohérence esthétique : jusqu'à 10 points	Adaptabilité : jusqu'à 5 points	Cohérence esthétique : 5
Forme 5	10	10	5	5

Le nombre maximal de points attribuable aux critères d'attribution évalués au moyen d'un jugement de valeur est de 30 points.

L'entreprise **Forma 5** a obtenu : 30 points.

Service professionnel de fourniture, de montage et de démontage de mobilier (Dossier n° DGUE-N-2/25)	Critères d'attribution évaluables automatiquement (70 points)		
	Offre économique (38 points)	Garantie du mobilier (16 points)	Délais de livraison et de montage du mobilier (16 points)
Formulaire 5	38 points	16 points	16 points

La note maximale des critères d'attribution évaluables automatiquement est de 70 points.

L'entreprise **Forma 5** a obtenu : 70 points

PROPOSITION D'ATTRIBUTION

Conformément aux éléments exposés dans le présent rapport, il est proposé d'attribuer le contrat de « fourniture, montage et démontage de mobilier dans les locaux occupés à Bruxelles par la Délégation du Gouvernement de la Generalitat de Catalogne auprès de l'Union européenne » à l'entreprise **Forma 5**, celle-ci étant la seule entreprise ayant présenté une offre et répondant aux conditions et caractéristiques du contrat.

Les données relatives à la capacité juridique et à la représentation de l'entreprise soumissionnaire ont été consultées d'office via le Registre officiel des soumissionnaires et entreprises classées de l'État (ROLECE). L'entreprise adjudicataire a fourni, en date du 14 octobre 2025, la documentation attestant de sa solvabilité économique et technique.

Signé le 14 octobre 2025



Generalitat de Catalunya
**Delegació del Govern
davant la Unió Europea**
Ester Borràs Andreu

Déléguée du Gouvernement de la Generalitat de Catalogne auprès de l'Union européenne